LES PETITS GUIDES DE L'ÉCOCITOYEN DES USSES

corp'usses



MON JARDIN, MA COMMUNE ET MES COURS D'EAU

LESUSSES ES

MISSION ZÉRO PESTICIDE

La présence de pesticides dans l'eau des Usses représente un danger pour son équilibre et les écosystèmes qu'elle héberge.

Le SMECRU coordonne le Contrat de Rivières des Usses, un plan d'actions global destiné à protéger et valoriser durablement nos ressources en eau. Dans ce cadre, il accompagne les acteurs du bassin versant, et notamment vous, vers une cohabitation harmonieuse avec l'environnement particulier qu'est la rivière.

Ce petit guide a été conçu pour répondre à vos questions sur les pesticides, vous faire part des actions en cours sur le bassin versant, et faire naître chez vous un changement de pratiques. Et parce que cohabiter avec une rivière, ça s'apprend, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question!

C'est en nous mobilisant tous que nous garantirons la qualité de nos cours d'eau.



PESTICIDES

POURQUOI EST-IL TEMPS DE CHANGER NOS PRATIQUES ?

L'usage de pesticides est aujourd'hui considéré comme problématique. Initialement utilisés pour prévenir, contrôler ou éliminer des végétaux, animaux ou micro-organismes jugés indésirables, il a été prouvé que certains d'entre eux sont particulièrement néfastes pour l'homme et l'environnement.

65 000 TONNES

DE PESTICIDES UTILISÉES ANNUELLEMENT EN FRANCE*

« Pesticide est un terme d'origine anglosaxonne provenant du mot anglais « pest », qui signifie « ravageur, espèce nuisible ». Les pesticides sont donc des substances chimiques utilisées à vaste échelle pour détruire les ravageurs des cultures, les animaux jugés nuisibles, les herbes adventices... »

CHRISTINE GUR

Chargée de mission biodiversité, FRAPNA Haute–Savoie

* Source : Eurostat, 2013







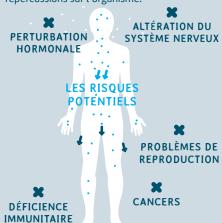
OUALITÉ DE L'EAU



PROTECTION DES ESPÈCES

PROTÉGER NOTRE SANTÉ ET CELLE DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Au-delà d'une certaine dose, les pesticides peuvent agir sur l'homme et entraîner de graves répercussions sur l'organisme.



PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU, DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Les pesticides ont également des impacts sur nos rivières. Des concentrations de pesticides et, parfois, de molécules interdites d'usage, ont été relevées sur certains ruisseaux du bassin versant des Usses.

Or, l'eau, en particulier celle de nos rivières, est un milieu fragile et utile à tous. Il s'agit d'une ressource qui sert les besoins du territoire et les activités humaines, et héberge un nombre conséquent d'espèces vivantes dont la santé peut aussi être touchée. Il est de notre responsabilité à tous de la respecter!

Le bassin versant des Usses c'est :

POINTS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À PRÉSERVER

+ DE ESPÈCES PROTÉGÉES
(CASTORS, ÉCREVISSES À PATTE BLANCHE...)



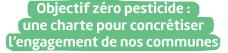
UNE TRÈS FAIBLE DOSE DE PESTICIDE PEUT CONTAMINER L'ÉQUIVALENT DE 3 PISCINES OLYMPIQUES!



10 km de longueur

DES USSES S'ENGAGENT

Le SMECRU accompagne les communes volontaires du bassin versant vers une démarche de diminution, et, à terme, d'abandon de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces extérieurs.



La charte régionale « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » propose aux collectivités un cadre technique et méthodologique pour une réduction des pollutions liées à l'usage des pesticides sur les espaces publics.

Associé à la FRAPNA (Fédération des Associations de Protection de la Nature du Rhône Alpes), c'est dans ce cadre que le SMECRU accompagne vos communes! Soutien financier, formations et mise en place de gestion différenciée font partie des aides dispensées.

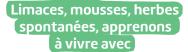


ATTENDEZ-VOUS À REVOIR
DES COCCINELLES, LIMACES
ET ESCARGOTS POINTER LE BOUT



LA LOI LABBÉ, UNE LOI QUI NOUS CONCERNE TOUS !

- ◆ Loi du 6 février 2014
- Elle prévoit l'interdiction de l'usage des produits phy topharmaceutiques par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries
- Date de mise en place : 1er janvier 2017
- L'usage non professionnel de ces produits sera interdit à partir du 1er janvier 2019



N'oubliez pas, la flore spontanée n'est ni sale, ni mauvaise! Ce n'est pas un signe de manque d'entretien mais celui d'un nécessaire changement de nos paysages. Elle témoigne d'une biodiversité saine, d'une prise en compte de la santé publique et d'une meilleure qualité des eaux.





La gestion différenciée : un nouveau regard sur l'esthétique et la nature !

Le SMECRU accompagne les communes volontaires du bassin versant dans la mise en place de plans de gestion différenciée. Assisté d'un bureau d'étude, le Syndicat de Rivières aide les élus et techniciens à faire l'état des lieux de leurs communes afin de trouver les solutions alternatives à la lutte chimique. Si votre commune en fait partie, vous reverrez bientôt pousser ici et là de la végétation spontanée et quelques herbes folles!

La gestion différenciée est une façon écologique de gérer les espaces verts. C'est mener le bon entretien (tonte, désherbage, arrosage) au bon endroit. Par exemple, un terrain de football nécessitera d'être tondu plus régulièrement que les abords d'une aire de jeux.



La commune de Sillingy, l'exemple à suivre

Cela fait 15 ans que la commune de Sillingy pratique l'entretien de ses espaces publics sans traitement chimique. Un choix guidé par des motivations écologiques, sanitaires, mais aussi budgétaires. Du bon sens, en somme. L'esthétique du paysage est certes différente, mais bénéficie d'un côté plus naturel!

« Au départ, nous avons eu du mal à faire bouger les mentalités, mais cela a finalement payé. Il y a 10 ans la commune ne bénéficiait que d'une mention « fleurissement aléatoire », peu valorisante. Aujourd'hui, la commune n'est pas habillée de massifs fleuris, mais n'est pas pour autant mal entretenue parce qu'on n'utilise pas de pesticide. Elle a un côté plus nature, et a même obtenu deux fleurs du label « Ville fleurie », et le prix du fleurissement « Pleine terre ». Preuve que les codes esthétiques évoluent. »

MICHEL DUCRET

de l'entretien extérieur, Mairie de Sillingy

5

ÉCOCITOYENS DES USSES, COMMENT AGIR?

~~~

40%

DE LA POLLUTION
DES COURS D'EAU FRANÇAIS
EST ENGENDRÉE PAR
L'UTILISATION DE PESTICIDES
PAR LES USAGERS NON
AGRICOLES : COLLECTIVITÉS,
JARDINIERS...



Versez de l'eau de cuisson bouillante sur les jeunes pousses des plantes indésirables de vos allées.



Pour repousser les rongeurs, plantez de la menthe poivrée et pour éloigner les limaces, formez une barrière de cendre autour de vos plantes sensibles.



Utilisez binette, sarcloir ou couteau pour arracher les indésirables jusqu'à la racine. L'huile de coude est un désherbant redoutable!



Tous aux abris! Utilisez un paillage\*\*
organique pour limiter la repousse
des mauvaises herbes en leur
empêchant l'accès à la lumière.

\*\*paille coupée ou hachée, écorces de pin, tontes de gazon



Économisez du temps et de l'argent : tondre la pelouse à 5 cm de hauteur limite la repousse des pissenlits et évite les maladies.



Invitez les auxiliaires\* dans vos jardins en plantant des bleuets et des coquelicots aux pieds de vos arbres et de vos murs.

\*Les insectes auxiliaires (coccinelles, abeilles, bourdons...)
pollinisent les fleurs pour en faire des fruits ou des légumes,
décomposent la matière et attaquent les quisibles





« Nous jardinons au naturel depuis 25 ans !
Nous conservons nos graines en hiver
dans la serre et les replantons au printemps.
Nous utilisons des engrais verts,
du compost, pratiquons la rotation
des cultures et utilisons un calendrier lunaire
pour savoir quand semer et récolter.
Plusieurs méthodes alternatives
et respectueuses de l'environnement,
simples et peu onéreuses existent. »

## PROTÉGER LES USSES AUJOURD'HUI, POUR PRÉSERVER LES GÉNÉRATIONS FUTURES

La sensibilisation des jeunes générations fait partie des actions menées par le SMECRU. En partenariat avec des associations d'éducation à l'environnement, le Syndicat contribue à des ateliers pédagogiques à destination des élèves de primaire du territoire. D'autres acteurs du bassin versant se mobilisent également pour éveiller les générations futures à la protection de la nature et de leur santé. Objectif ? Faire comprendre que le respect et la protection de notre environnement ont un impact direct sur notre santé.

«Jardiner est une passion que j'ai choisi de transmettre aux générations futures. J'accueille régulièrement des enfants de 2 à 10 ans pour leur faire voir, toucher, manipuler la terre et leur faire comprendre que la nature est vivante! Je suis convaincue que le fait de les sensibiliser dès le plus jeune âge les marquera et qu'ils n'y seront pas indifférents plus tard!»

#### **VALÉRIE PARENTHOUX**

Jardinier amateure, Sillingy



6



Smecru SYNDICAT DE RIVIÈRES

#### **SMECRU**

107, route de l'Église 74910 BASSY 04 50 20 05 05 contact@rivieres-usses.com www.riviere-usses.com



En partenariat avec :







AUVERGNE - Rhône Alpes

